

**PROGRAMME
HUMANITAIRE &
DÉVELOPPEMENT**

CIM-11 : NOUVELLE CLASSIFICATION INTERNATIONALE DES MALADIES, ENTRE PROGRÈS ET INTERROGATIONS

Par Dr Arnaud FOUCHARD /

MÉDECIN SPÉCIALISTE DE SANTÉ PUBLIQUE ET MANAGER CHEZ EY CONSULTING

JUIN 2018

OBSERVATOIRE DE LA SANTÉ MONDIALE – *GLOBAL HEALTH*



Données de santé : le 18 juin 2018, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) annonçait officiellement la sortie de la CIM-11. Concrètement qu'est-ce que ça change ?

LA CIM-11, QU'EST-CE QUE C'EST ?

La Classification internationale des maladies (CIM) ou ICD en anglais est la norme internationale permettant de rendre compte des données de mortalité et de morbidité. C'est une classification médicale codifiée classifiant les maladies et une très vaste variété de signes, symptômes, lésions traumatiques, empoisonnements, circonstances sociales et causes externes de blessures ou de maladies. La classification internationale des maladies est publiée par l'Organisation mondiale de la santé et est utilisée au niveau mondial pour l'enregistrement des causes de morbidité et de mortalité touchant le domaine de la médecine.

La CIM appartient aux familles des classifications internationales (FIC) au sein desquelles on trouve notamment la CIM, la CIF (Classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé), l'ICHI (la classification des interventions en santé) et d'autres classifications reliées. La famille des classifications internationales de l'OMS fournit un canevas permettant de coder une large gamme d'informations relatives à la santé (par exemple, diagnostic, fonctionnement et handicap, raisons de contact avec les services de santé). Elle utilise un langage commun normalisé en lettres et en chiffres permettant aux représentants de diverses disciplines et spécialités scientifiques de communiquer sur la santé et les soins de santé dans le monde entier. Ainsi, il est possible de comparer et d'échanger des données de manière cohérente et normalisée entre les établissements de soins, entre les régions, entre les pays et au cours du temps.

Dans sa dernière version publiée et reliée, en français, la CIM est un ouvrage de 250 à 300 pages qui organise et liste des codes utilisés pour les statistiques et en particulier dans les domaines de l'épidémiologie, des prises en charge de soins elles-mêmes étroitement liées à l'allocation des ressources aux établissements de santé, et de la recherche. La CIM-10 est disponible en plus de 43 langues et dans plus de 100 pays.

En pratique, les utilisateurs sont les médecins, les infirmières, les autres prestataires de soins, les chercheurs, les gestionnaires et les informaticiens du domaine de l'information sanitaire et les responsables du codage, les responsables politiques, les assureurs et les associations de patients.

QU'EST-CE QUI CHANGE AVEC LA CIM-11 ?

La CIM est révisée régulièrement pour mieux refléter les progrès accomplis dans les sciences et la pratique médicales. La version 10 date d'il y a plus de 20 ans. Sa 11^e version était donc attendue depuis longtemps et sa sortie a connu de multiples retards.

Elle a fait l'objet d'une révision sur un format participatif avec des réunions collaboratives associant de nombreux experts et cliniciens et la remontée, via une plateforme web, de plus de 10 000 propositions de révision à évaluer. Cet échange a été essentiel pour permettre de faire se rencontrer les besoins des utilisateurs.

Pour la France, c'est le CépiDC (Centre d'épidémiologie sur les causes médicales de décès) de l'INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale) qui a été désigné par l'OMS comme centre collaborateur. Il a été appuyé dans sa mission par l'ATIH (Agence technique de l'information sur l'hospitalisation).

Pour la première fois, la CIM-11 est complètement électronique, et présentée sous un format bien plus convivial.

Tous les États membres de l'OMS utilisent la CIM et la plupart des pays (117) utilisent ce système pour notifier les données de mortalité, un indicateur essentiel de la situation sanitaire. Ces pays vont donc devoir utiliser la dernière mise à jour, comme cela est prévu par le règlement¹.

La CIM-11, qui a demandé plus de 10 ans de travail, comporte des améliorations significatives par rapport aux versions antérieures. Dans sa communication, l'OMS met en avant² la mise à jour des codes pour traduire les progrès de la médecine et les avancées de la science, une évolution du codage des bactéries multi résistantes pour l'aligner sur le Système mondial de surveillance de la résistance aux antimicrobiens (Global Antimicrobial Resistance Surveillance System ou GLASS), l'ajout de codes relatifs à la sécurité des soins pour identifier des événements inutiles potentiellement préjudiciables à la santé et l'insertion de nouveaux chapitres : un sur la médecine traditionnelle et un autre nouveau sur la santé sexuelle. Ce dernier ajout est d'importance, car il permet de sortir l'incongruence de genre de la catégorie des troubles mentaux. Enfin, le chapitre relatif aux addictions s'enrichit d'un trouble lié aux jeux vidéo.

¹ Règlement de Nomenclature de l'OMS adopté par l'Assemblée mondiale de la Santé en 1967

² [http://www.who.int/fr/news-room/detail/18-06-2018-who-releases-new-international-classification-of-diseases-\(icd-11\)](http://www.who.int/fr/news-room/detail/18-06-2018-who-releases-new-international-classification-of-diseases-(icd-11))

PROCHAINES ÉTAPES

La CIM-11 sera présentée à l'Assemblée mondiale de la Santé, en mai 2019, pour adoption par les États membres, et entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2022. Charge aux pays ensuite d'adapter leur utilisation de la nouvelle version, de la traduire, de former les professionnels de la santé, d'adapter les outils de codage...

Il faudra donc, au niveau national, s'accorder sur ce que les professionnels devront coder. En effet, si les utilisateurs des codes (chercheurs, assureurs, régulateurs, qualité des soins) ont intérêt à disposer d'un maximum de finesse dans les informations traitées, la charge de travail occasionnée par le codage supplémentaire par les professionnels de terrain est loin d'être négligeable. Et quand on sait qu'il n'est déjà pas simple d'obtenir le codage de la latéralité d'une opération, on est bien loin des nombreuses possibilités que tente d'offrir l'OMS avec la CIM-11. Les systèmes d'information auront leur part à jouer pour concilier les deux parties. ■

CIM-11 : NOUVELLE CLASSIFICATION INTERNATIONALE DES MALADIES, ENTRE PROGRÈS ET INTERROGATIONS

PAR

Dr Arnaud FOUCHARD/ MÉDECIN SPÉCIALISTE DE SANTÉ PUBLIQUE ET MANAGER CHEZ
EY CONSULTING

JUIN 2018

OBSERVATOIRE DE LA SANTÉ MONDIALE – « GLOBAL HEALTH »

Sous la direction de Nathalie ERNOULT et du Dr Anne SÉNÉQUIER
ernoult@iris-france.org – senequier@iris-france.org

Un observatoire du

PROGRAMME HUMANITAIRE & DÉVELOPPEMENT

Sous la direction de Michel MAIETTA, directeur de recherche à l'IRIS
maietta@iris-france.org

© IRIS

Tous droits réservés

INSTITUT DE RELATIONS INTERNATIONALES ET STRATÉGIQUES
2 bis rue Mercoeur
75011 PARIS / France

T. + 33 (0) 1 53 27 60 60
contact@iris-france.org
@InstitutIRIS

www.iris-france.org